

# **RECRUTEMENT – CONDUCTEUR (TRICE) D’ENGINS (H/F)**

Dans le cadre du renforcement de ses services techniques, le SIVOM de la Giraudière recherche un(e) agent technique pour la conduite de son parc d’engins, à temps complet.

## **Missions principales**

Sous l'autorité des élus référents, vous intervenez sur l'ensemble du territoire des trois communes membres et assurez notamment :

### **Entretien des espaces verts**

- Mise à disposition des communes selon les besoins définis par les élus ;
- Participation à l'entretien du cadre de vie.

### **Conduite d'engins**

- Conduite et utilisation d'engins agricoles et de terrassement :
  - tractopelle ;
  - épareuse ;
  - tracteur avec ou sans remorque ;
  - matériel de déneigement.
- Organisation des interventions estivales en lien avec les élus référents.

### **Travaux d'entretien et d'aménagement**

- Réalisation de travaux d'aménagement paysager ;
- Participation aux travaux saisonniers (déneigement, terrassement, etc.).

## **Profil recherché**

### **Compétences techniques**

- Maîtrise de la conduite d'engins agricoles et de terrassement ;
- Sensibilisation aux règles de sécurité liées aux chantiers et à la conduite d'engins.

### **Qualités attendues**

- Sens de l'organisation et autonomie ;
- Rigueur et soin dans l'exécution des tâches ;
- Esprit d'équipe ;
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité ;
- Vigilance constante pour sa sécurité et celle des autres.

## **Conditions de recrutement**

- Poste à temps complet : 35 heures hebdomadaires ;
- Permis B exigé ;

- Permis BE (remorque) souhaité ;
- Autorisation de conduite d'engins indispensable ;
- Expérience appréciée dans la conduite d'engins et les travaux d'entretien des espaces verts, débutant accepté.

## **Horaires de travail**

### **Période hivernale (du 1er novembre au 28 février)**

- 8 h 00 – 12 h 00
- 13 h 30 – 16 h 30

### **Période estivale (du 1er mars au 31 octobre)**

- 7 h 30 – 12 h 00
- 13 h 30 – 16 h 30

### **Adaptation des horaires**

En cas de canicule, d'intempéries, de travaux saisonniers ou à la demande de l'autorité territoriale, les horaires pourront être aménagés avec une prise de poste à 6 h 00 et une fin de service à 13 h 30, incluant une pause obligatoire de 20 minutes.

## **Particularités du poste**

- Travail en extérieur toute l'année ;
- Conduite d'engins ;
- Port des équipements de protection individuelle fournis par la collectivité ;
- Adaptabilité nécessaire aux modes de fonctionnement des différentes communes ;
- Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire du syndicat.

Vous souhaitez intégrer une équipe de proximité et participer activement à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie des habitants ? Rejoignez-nous !

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à :  
SIVOM de la Giraudière - Mairie de Bessenay – 11 rue de la Mairie 69690 Bessenay ou  
sivom@mairie-bessenay.fr